

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 7 (1897)

Artikel: Du Florin du poids de Piémont

Autor: Vallentin du Cheylard, Roger

Kapitel: X

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et de Philippe, nous pouvons affirmer que leur frappe fut accueillie avec une grande faveur par les Dauphinois, parce qu'ils constituaient une grosse monnaie et que c'était précisément l'un des desiderata du commerce. Nous irons même plus loin. Nous affirmons que leur vogue fut extrême. Ces pièces furent en effet copiées effrontément, dès leur apparition, par le prince d'Orange, Bertrand III (1282-1314), et par l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

X

Nous ne pouvons pas terminer ce mémoire sans chercher à mettre en évidence les motifs qui ont déterminé le nom de florin de petit poids, appliqué au florin du poids de Piémont.

Durant la première moitié du XIV^e siècle, la monnaie de Valence et les espèces de Vienne étaient les pièces les plus usuelles sur la rive gauche du Rhône. On peut même ajouter que leur vogue avait été aussi grande dans de nombreuses régions voisines.

Or, nous lisons dans les lettres du 21 septembre 1297, par lesquelles Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, autorisa Durand Carrerie, originaire d'Avignon, à battre monnaie à Turin, comme nous l'avons déjà vu plus haut : « tali modo quod dicta moneta Pedemontium « grossa debet valere scilicet quod tres denarii Pedemontium debent valere duos grossos denarios monete « Valentiniensis que modo excluditur et currit¹ ». En définitive, trois gros du Piémont devaient être équivalents à deux gros de Valence, c'est-à-dire que le gros du Piémont devait être à celui de Valence comme deux est à trois.

Le gros de Piémont ayant une valeur inférieure d'un

¹ PROMIS, *op. t.*, t. I, p. 433.

tiers à celle du gros de Valence, il est évident que le florin idéal composé avec 12 gros de Piémont valait un tiers de moins que le florin renfermant 12 gros de Valence. En définitive, le florin de compte dit florin du poids de Piémont, était en Dauphiné un florin faible. De là son nom de florin de petit poids.

XI

Nous terminerons en spécifiant que dans le comté de Nice le florin de Piémont fut employé fort longtemps. Selon les indications qu'a bien voulu nous fournir M. F. Arnaud, d'après les précieuses évaluations qu'il a relevées dans les archives de la commune d'Entrannes (Basses-Alpes), le florin de Nice était évalué à 2 florins de Piémont en 1700.

Roger VALLENTIN DU CHEYLARD.
